

Jean-Marie DONEGANI

Expérience religieuse en modernité

H11C (14h) • Mercredi de 14h30 à 16h30
du 1^{er} avril au 27 mai

Le cours vise à décrire et comprendre la situation religieuse contemporaine marquée par la désinstitutionnalisation des identités et par la subjectivation et la relativisation des croyances.

Au-delà de l'aspect informatif qui sera bien évidemment honoré, on insistera sur les problématiques théoriques qui permettent de rendre compte de cette situation et l'on s'interrogera notamment sur les rapports entre le christianisme et la modernité.

Après trois séances consacrées aux théories de la sécularisation et à la genèse de la modernité religieuse, on étudiera successivement la question du passage d'une problématique de l'appartenance à une problématique de l'identification, la question de la dérégulation du croire et enfin celle de la transmission et de l'inculturation.

La réflexion cherchera à rapporter le questionnement sociologique aux problématiques philosophiques et théologiques qui l'entourent et souvent lui donnent sens.

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour assister à ce cours et une bibliographie sera distribuée lors de la première séance.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

